

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : PRÉVOST - 007

Date : 8 juin 2018

Nombre de signalements de violence : 198

Nombre de signalements d'intimidation : 1

Nombre de plaintes : 0

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>À maintenir</b> : programme SCP</li> <li>→ <b>À développer</b> : enseignement des plans de leçon des comportements attendus selon la matrice</li> <li>→ <b>À consolider</b> : animation sur la cour d'école</li> <li>→ <b>À développer</b> : Présence assidue des enseignants à l'accueil et aux déplacements des élèves lors des transitions ainsi qu'en surveillance.</li> <li>→ <b>À développer</b> : climat scolaire positif et bienveillance, programme PEP</li> </ul>	<p>Plusieurs événements recensés au profileur. En effet, beaucoup de comportements de violence sont encore présents. Les données consignées au profileur nous permettent de plus de constater que ces comportements concernent 6 élèves du premier cycle (frapper d'autres personnes). Ce comportement a pour principale fonction : d'éviter la présence d'un ou plusieurs pairs, ou d'obtenir pouvoir et contrôle. De ces 6 élèves, un a été référé au SIRO et un autre en classe de socialisation.</p>

### Mise en œuvre des moyens

**Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tel que planifié pour :**

**Les mesures de prévention** : Oui. Comme nous sommes une école SCP, nous avons déjà de bons moyens mis en place afin de contrer la violence et l'intimidation à l'école. Toutefois, il apparaît important de remotiver les enseignantes et enseignants à faire les plans de leçons et à maintenir le programme SCP vivant au quotidien. **Les modalités de signalement et de consignation** : Oui. Nous avons également un lien internet sur lequel les parents et autres adultes peuvent aller signaler une situation. Un dépliant a également été produit et distribué à l'intention de notre clientèle en début d'année. Le programme SCP a également été expliqué aux parents lors de la première rencontre avec les enseignants.

**Les mesures éducatives et de sanction** : Oui. Un travail remarquable a été réalisé par l'équipe d'encadrement cette année, notamment notre TES, afin de venir en aide aux élèves les plus vulnérables (zone rouge).

**Les mesures de soutien** : Deux T.E.S ont été ajoutées en cours d'année afin de dégager la TES placher et lui permettre de mener à bien ses interventions avec les élèves en niveau 3 d'intervention. Réorganisation du local des T.E.S. (Procédure 1-2-3 appliquée par tous les enseignants). Programme PEP (niveau 2 du SCP) a été instauré en mars 2018. Formation offerte aux enseignants sur la fonction du comportement. Formation sur le programme PEP (niveau 2 du SCP)



**Les difficultés rencontrées :** changement dans notre matrice des comportements (chuchotement dans les corridors au lieu du silence complet).

**Les éléments facilitateurs :**

La grande efficacité de notre TES plancher. La contribution et l'efficacité de la psychoéducatrice secteur dans la gestion des comportements lourds. Le suivi rigoureux et la collaboration des parents. La collaboration efficace des partenaires du CLSC (programme IICT) et de la DPJ. De plus, le partenariat avec les organismes communautaires (L'Antre-Jeunes, Grands frères, grandes sœurs) a été très bénéfique.

### L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p><b>Entre les adultes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Le souci de communiquer et de faire le suivi auprès des titulaires et des parents;</li></ul> <p><b>Entre les adultes et les enfants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Des attentes comportementales claires ;</li><li>→ Des sanctions prévisibles et logiques</li><li>→ Le constat de l'impact de la relation entre l'adulte et l'enfant ;</li><li>→ Soutien des parents face aux interventions de l'école.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Compréhension des interventions et des sanctions le cas échéant ;</li><li>→ Développement d'une meilleure estime de soi avec l'implication du gouvernement étudiant dans la vie scolaire;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Beaucoup de témoignages positifs à la direction à l'égard de la réputation de l'école et du personnel;</li><li>→ Confiance et soutien des parents à l'égard des interventions de l'école et de ses partenaires ;</li></ul>	<p><b>En lien avec les attentes de la société :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Perception de l'école comme un milieu éducatif de qualité ;</li><li>→ École reconnue pour son suivi efficace : transport scolaire, intervenantes des services éducatifs.</li></ul>



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

## Recommandations

Resserrement de la mise en place du programme SCP, des activités reconnaissance ainsi que de la présence visible du personnel enseignant sur la plancher lors des transitions.

Nous poursuivrons la mise en œuvre du plan de lutte l'an prochain auquel, nous ajouterons le déploiement d'interventions positives afin de développer le climat positif et bienveillant dans l'école.

Application de la nouvelle matrice des comportements (retour au silence).

Mis en place d'un protocole école pour la gestion des écarts de conduite.

L'évaluation du plan de lutte de l'école Prévost a été approuvée par le Conseil d'Établissement le **18 juin 2018**. No de résolution : **CE007-1718-012**